

Fiche de poste

Chargé de maintenance

« Spécialité Bâtiment »

INTITULE DU POSTE

Mission principale:

Poste occupé par :

Assurer les travaux de maintenance, rénovation ou aménagement du patrimoine communal. Participer à l'entretien de la voirie, au suivi périodiques des installations et aux diverses missions du service en fonction des besoins.

Activités

I – <u>Bâtiments et équipements publics</u>

a) Assurer des petits travaux en gros œuvre et second œuvre

- Serrurerie (Installer ou remplacer une serrure et ses accessoires de fermetures ...),
- Vitrerie (remplacement d'éléments vitrés...)
- **Peinture** (raccords de plâtre, finition intérieure et extérieure, ...)
- **Electricité** (petites installations neuves, mises aux normes des installations, rénovation de tableau...)
- Plomberie (petites installations neuves, rénovation existante...)
- Carrelage (pose de revêtements de sols, de faïence ...)
- **Menuiserie** (pose d'éléments d'agencements (placards, étagères...), rénovation d'équipements existants, pose de parquet, pose de Placoplatre et de plafond suspendu...)
- Maçonnerie (monter un mur, enduire...)
- Couverture (changer des ardoises, changer les crochets, ...)
- Sécuriser les chantiers (Poser les signalisations temporaires de chantier)
- Gérer les matériaux et consommables nécessaires à l'activité

b) Maintenir en état de propreté et effectuer la maintenance préventive des équipements mis à disposition (engins et matériels)

- Assurer la maintenance courante de l'outillage à disposition
- Nettoyer et entretenir les outils, le véhicule et engins à disposition
- Contrôler les niveaux d'huile, la pression des pneus des véhicules...

c) Aires de jeux

- Assurer et consigner les visites périodiques
- Réparer

d) Autres:

• Gérer les commandes de fioul des écoles et bâtiments communaux

II - Participer à la logistique des fêtes et cérémonies

- Manutentionner du matériel
- Monter et démonter des barnums, des podiums
- Mettre en place la signalisation temporaire
- Réaliser les câblages électriques nécessaires
- Gérer la sonorisation durant les manifestations patriotiques

III – <u>Voirie</u>

a) Participer aux activités d'entretien et de maintenance de la voirie en cas de besoin

- Réparer et remette en état des revêtements de chaussée (nids de poule),
- Poser les protections et la signalisation temporaires de chantiers

Réaliser le nettoyage des voies, espaces publics du territoire communal

- Nettoyer et désinfecter les sanitaires publics
- Nettoyer les points « tri »
- Vider et remplacer les sacs poubelle des corbeilles publiques
- Effectuer le désherbage des terrains et cimetières
- Evacuer les déchets

Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public

Compétences mobilisées

Savoirs

Connaissances en bâtiment tout corps d'état (et plus particulièrement en second œuvre : peinture, plomberie, électricité, carrelage) Gestion de stock.

Règles et consignes en hygiène & sécurité

Expérience savoir faire

Préparer les supports (poncer, gratter, lessiver, enduire)

Poser les revêtements muraux

Poser des revêtements de sols (lino, carrelage...)

Peindre différents supports : murs, boiserie...

Diagnostiquer la panne d'une installation

Démonter et remplacer le matériel défectueux (interrupteurs, prise de

courant, éclairages, chasse d'eau, radiateur, lavabos ...)

Souder une canalisation d'eau +PER

Appliquer les règles de sécurité dans le cadre d'utilisation de matériels, d'outils et produits

Organiser son travail

Manœuvrer les véhicules avec dextérité et précision sur route

Respecter le code de la route

Nettoyer et remettre en état le matériel utilisé

Rendre compte de l'activité

Détecter et alerter sur les dysfonctionnements

Travailler seul ou en équipe

S'adapter

Savoir être

Réactif Autonome Rigoureux Polyvalent

Soucieux de la bonne qualité du service rendu et du respect des règles sécuritaires

Caractéristiques et conditions particulières

Organisationnelles et fonctionnelles :

Travail seul ou en équipe

Participer au service d'astreinte le week-end ou jours fériés

Réglementaires :

Permis B Port des EPI

Habilitations électriques

Moyens mis à disposition

Fourgon, téléphone portable, matériels et outillages nécessaires à l'activité (visseuse, perceuse...)

Relations du poste

Interne : Adjoint au DST, agents du service technique, élus Externe : Administrés, prestataires, fournisseurs, associations

Situation statutaire du poste

Filière: Technique

Grade mini : adjoint technique Grade maxi : agent de maitrise principal

Organisation et temps de travail

Temps de travail : Tps complet

Cycle de travail : cycle hebdomadaire : 37 heures

Horaires : Du lundi au jeudi 8h-12h/13h-16h30 Le vendredi 8h-12h/13h-16h00

Situation dans l'organigramme

Service : Infrastructures et Environnement

Supérieur hiérarchique direct : Adjoint au directeur des services

techniques

Date: Signature: